

31-26

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 1 - Votants : 12

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20/03/2026

Date de convocation

16 mars 2026

Date d'affichage

16 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Samuel GOMES, Maire.

L'an deux mil vingt six, le vingt mars, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de M. Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Aurélien LEY, Mme Nadège ZIMMERMANN, M. Christian CHOUEY, M. Pascal GALLIOT, M. Quentin ROSSÉ, M. Azzedine AZZOU, Mme Emilie GASSER.

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Alexandra LUBIN

Absents : Francine BILLOD, Jonathan WURGLER, Mme Stéphanie CUSENZA (démissionnaire)

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Emilie GASSER

Détermination du nombre de Conseillers Municipaux délégués

Délibération N°31-26

Le conseil Municipal,

- . Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L.2122-1 et suivants ;
- . Vu que la commune peut disposer d'un nombre de conseillers municipaux délégués.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil Municipal décide de nommer quatre conseillers municipaux délégués

- 1er(ère) conseiller(ère) municipal(e) délégué(e), en charge des animations des écoles et du périscolaire,
- 2ème conseiller(ère) municipal(e) délégué(e), en charge des espaces verts, de la voirie, et du cimetière,

- 3ème conseiller(ère) municipal(e) délégué(e), en charge de la gestion de la salle des fêtes et de la communication,
- 4ème conseiller(ère) municipal(e) délégué(e), en charge du parc immobilier et de la gestion du bois et des forêts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec :

votes pour : 10

votes contre : 0

abstention : 2

➤ APPROUVE la détermination de quatre conseillers municipaux délégués

Fait et délibéré en séance le 20/03/2026

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 23/03/2026 et publication ou notification le 23/03/2026



Le Maire.